

*Interpellation présentée par le député :
M. Bertrand Buchs*

Date de dépôt : 23 mai 2011

Interpellation urgente écrite

L'abstention met-elle la démocratie en danger ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

La participation aux dernières élections municipales est en diminution.

Le taux de participation devient préoccupant.

60 % d'abstention doit nous faire réfléchir. Notre démocratie participative est-elle encore crédible ?

L'Etat a pensé lutter contre cette désaffection en facilitant l'acte de voter (vote par correspondance, vote par internet).

Lors des dernières votations, malgré le vote par internet, la participation n'a pas été meilleure que pour les élections.

Dans ce cas de figure, on ne peut pas non plus incriminer le manque d'intérêt de certains sujets avec des votations sur le logement et sur la mobilité, deux des préoccupations majeures des Genevois.

Ce constat est le même pour tous les cantons, sauf celui de Schaffhouse où le vote est obligatoire. La participation dans ce canton est de 65 % en moyenne.

En Europe, un seul pays, la Belgique, a rendu le vote obligatoire. Les taux de participation avoisinent les 90 %.

Il semble donc bien que les seules mesures qui permettent d'augmenter le nombre de votants soient malheureusement des mesures coercitives.

Ma question est donc la suivante :

Sachant que le vote est un droit mais également un devoir, le Conseil d'Etat pense-t-il prendre des dispositions pour le rendre obligatoire ?